

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1308/2014
Date: 29 octobre 2014
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2013.RRGR.802
Classification: Non classifié

Programme gouvernemental de législature 2015 à 2018 Adoption et proposition du Conseil-exécutif au Grand Conseil

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Chancellerie d'Etat,

arrête :

- 1) Le Conseil-exécutif adopte le programme gouvernemental de législature 2015 à 2018.
- 2) Vu l'article 47 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du programme de législature.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataires

- Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)
- Grand Conseil

Pièces jointes

- Programme gouvernemental de législature 2015 à 2018